

DU 15 MAI 2012

PROCÈS-VERBAL

Le soussigné CHRISTIAN TERRIER, NOTAIRE à Pully, _____
agissant à la réquisition du conseil d'administration, _____
dresse comme suit procès-verbal authentique des délibérations de l'assemblée
générale ordinaire des actionnaires de la société _____
_____ **Kudelski S.A.**, _____
société anonyme ayant son siège à Cheseaux-sur-Lausanne, _____
assemblée tenue au Palais de Beaulieu, à Lausanne, Salle Rome N° 320, le
mardi 15 mai 2012, à 14 heures. _____

* * *

M. André Kudelski, président du conseil d'administration, prend la présidence
et ouvre l'assemblée. _____

Il rappelle que, conformément aux articles 12 et 30 des statuts, la présente as-
semblée a été convoquée par avis publié notamment dans la Feuille Officielle Suisse du
Commerce N° 75, du 18 avril 2012. _____

La convocation mentionne l'ordre du jour suivant : _____

1. Rapport de gestion, comptes annuels de Kudelski S.A. et comptes du Groupe 2011, rapports de l'organe
de révision _____
2. Emploi du bénéfice au bilan de Kudelski S.A. _____
3. Décharge aux membres du conseil d'administration et aux membres de la direction _____
4. Élections au conseil d'administration _____
5. Élection de l'organe de révision _____
6. L'article 7 alinéa 1 des statuts – Capital autorisé _____
7. Épuration des statuts _____
8. Divers. _____

Le président informe les actionnaires que le notaire Christian Terrier assiste à
la présente assemblée afin d'en établir le procès-verbal en la forme authentique. Le no-
taire est désigné en qualité de secrétaire. Dès lors, il ne sera tenu aucun procès-verbal
supplémentaire. _____

Sont désignés en qualité de scrutateurs : _____

- M. André Jeanneret-Grosjean, domicilié à Hochfelden; _____
- M^e Michel Monod, domicilié à Lutry. _____

Le président demande s'il y a des remarques quant à la convocation et à la constitution de l'assemblée. Tel n'étant pas le cas, il constate que l'assemblée est régulièrement constituée et qu'elle peut délibérer valablement. _____

* * *

Après avoir présenté le rapport de gestion du Groupe Kudelski, le président communique à l'assemblée les informations ci-après : _____

- 166 actionnaires sont présents ou représentés à cette assemblée, avec 68'636'917 actions sur un total de 95'263'735; _____
- au sens des articles 689 et suivants du Code des obligations, les actions sont représentées comme suit : —
 - ▷ par les actionnaires eux-mêmes ou leurs représentants personnels : 15'874'762 actions au porteur et 46'300'000 actions nominatives; _____
 - ▷ par des représentants dépositaires : 202'001 actions au porteur; _____
 - ▷ par des organes de la société ou des personnes dépendant de ceux-ci : 286 actions au porteur; _____
 - ▷ par le représentant indépendant au sens de l'article 689c du Code des obligations, M^e Andreas von Planta, à Genève : 6'259'868 actions au porteur; _____
- les actions au porteur et les actions nominatives représentées totalisent une valeur nominale de CHF 269'669'170 sur un capital-actions de CHF 535'937'350; ce montant tient compte des actions émises en cours d'année 2012 suite à l'exercice de droits d'option et de conversion, ainsi que du plan d'achat d'actions pour les collaborateurs; _____
- conformément à l'article 14 des statuts, chacune des actions au porteur et nominatives représentées donne droit à une voix, quelle que soit sa valeur nominale. _____

La société ne détient aucune de ses propres actions. _____

* * *

En l'absence de toute objection ou remarque, il est passé à l'ordre du jour : _____

1. RAPPORT DE GESTION, COMPTES ANNUELS DE KUDELSKI S.A. ET COMPTES DU GROUPE 2011, RAPPORTS DE L'ORGANE DE RÉVISION

L'assemblée est informée de la présence de M. Stéphane Jacquet, représentant de la société PricewaterhouseCoopers SA qui a procédé au contrôle des comptes statutaires et consolidés de la société. _____

Les comptes et les divers rapports sont mis en discussion. _____

Le conseil d'administration propose d'approuver le rapport de gestion, les comptes annuels de Kudelski S.A. et les comptes du Groupe 2011. _____

Après mise en délibération, cette proposition est acceptée avec les résultats suivants (nombre de voix) : _____

- | | |
|---------------------------------------|------------|
| • suffrages exprimés valables : _____ | 68'614'680 |
| • majorité absolue : _____ | 34'307'341 |
| • acceptation : _____ | 69'579'111 |
| • refus : _____ | 25'916 |
| • abstention : _____ | 9'653 |

2. EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN DE KUDELSKI S.A.

Suite à l'entrée en vigueur au 1er janvier 2011 de la deuxième réforme de l'imposition des entreprises, la société a la possibilité de procéder à des distributions de dividendes provenant des réserves issues d'apports de capital sans déduction de l'impôt fédéral anticipé de 35 % au lieu de distribution de dividendes provenant du bénéfice résultant du bilan de l'exercice.

Le bénéfice et les réserves issues d'apport de capital ont évolué comme suit au cours de l'exercice 2011 :

	— Réserve d'apport de capital —	— Bénéfice au bilan —
Report de l'exercice précédent		CHF 374'358'000
Prélèvement sur la réserve générale	CHF 43'304'000	
Mouvement de la réserve pour actions propres		CHF 163'000
Perte de l'exercice 2011		CHF - 25'930'000
Totaux	CHF 43'304'000	CHF 348'591'000

Le Conseil d'administration souhaite utiliser cette possibilité et formule sa proposition comme suit :

	— Réserve d'apport de capital —	— Bénéfice au bilan —
Attribution à la réserve générale		CHF 64'651'000
Dividende provenant des réserves issues d'apport de capital : -		
Actions au porteur : CHF 0.10 sur 48'749'832	CHF 4'875'000	
Actions nominatives : CHF 0.01 sur 46'300'000	CHF 463'000	
Report à nouveau	CHF 37'966'000	CHF 283'940
Totaux	CHF 43'304'000	CHF 348'591'000

Sous réserve de l'acceptation de la proposition, le dividende sera versé le 23 mai 2012 sur présentation du coupon N° 9, sans retenue d'impôt anticipé.

Après mise en délibération, cette proposition est acceptée avec les résultats suivants :

- suffrages exprimés valables :

68'626'700

• majorité absolue : _____	34'313'351
• acceptation : _____	68'562'376
• refus : _____	52'189
• abstention : _____	12'135

3. DÉCHARGE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AUX MEMBRES DE LA DIRECTION

Le conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du conseil d'administration et aux membres de la direction pour l'exercice 2011. _____

Après mise en délibération, cette proposition est acceptée avec les résultats suivants, ni les membres du conseil et de la direction, ni les actions représentées par des organes de la société ou des personnes dépendant de ceux-ci n'ayant pris part au vote : —

• suffrages exprimés valables : _____	19'671'913
• majorité absolue : _____	9'835'957
• acceptation : _____	19'544'574
• refus : _____	114'050
• abstention : _____	13'289

4. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration propose de renouveler les mandats de MM. Norbert Bucher, Laurent Dassault, Patrick Foetisch, André Kudelski (président et délégué), de M^{me} Marguerite Kudelski, ainsi que de MM. Pierre Lescure, Claude Smadja (vice-président) et Alexandre Zeller pour une période d'une année. _____

Le conseil d'administration propose en outre d'élire M. Joseph Deiss, en qualité d'administrateur, pour une durée statutaire d'une année. _____

Après mise en délibération, il est passé au vote. _____

Monsieur André Kudelski est réélu avec les résultats suivants : _____

• suffrages exprimés valables : _____	68'626'940
• majorité absolue : _____	34'313'471
• acceptation : _____	65'917'919
• refus : _____	2'617'618
• abstention : _____	91'403

Monsieur Norbert Bucher est réélu avec les résultats suivants : _____

• suffrages exprimés valables : _____	68'618'899
• majorité absolue : _____	34'309'450
• acceptation : _____	65'832'943
• refus : _____	2'700'991
• abstention : _____	84'965

Maître Patrick Foetisch est réélu avec les résultats suivants : _____

• suffrages exprimés valables : _____	68'625'487
• majorité absolue : _____	34'312'744
• acceptation : _____	65'813'982
• refus : _____	2'726'504
• abstention : _____	85'001

Monsieur Laurent Dassault est réélu avec les résultats suivants : _____

• suffrages exprimés valables : _____	68'620'800
• majorité absolue : _____	34'310'401
• acceptation : _____	65'917'552
• refus : _____	2'611'988
• abstention : _____	91'260

Monsieur Claude Smadja est réélu avec les résultats suivants : _____

• suffrages exprimés valables : _____	68'628'951
• majorité absolue : _____	34'314'476
• acceptation : _____	66'288'894
• refus : _____	2'253'146
• abstention : _____	86'911

Monsieur Pierre Lescure est réélu avec les résultats suivants : _____

• suffrages exprimés valables : _____	68'630'105
• majorité absolue : _____	34'315'053
• acceptation : _____	66'194'586
• refus : _____	2'348'549
• abstention : _____	86'970

Madame Marguerite Kudelski est réélue avec les résultats suivants : _____

• suffrages exprimés valables : _____	68'628'965
• majorité absolue : _____	34'314'483
• acceptation : _____	66'285'584
• refus : _____	2'237'917
• abstention : _____	105'464

Monsieur Alexandre Zeller est réélu avec les résultats suivants : _____

• suffrages exprimés valables : _____	68'623'520
• majorité absolue : _____	34'311'761
• acceptation : _____	66'161'039
• refus : _____	2'349'295
• abstention : _____	113'186

Monsieur Joseph Deiss est élu avec les résultats suivants : _____

• suffrages exprimés valables : _____	68'624'545
• majorité absolue : _____	34'312'273
• acceptation : _____	66'118'827
• refus : _____	2'214'417
• abstention : _____	291'301

5. ÉLECTION DE L'ORGANE DE RÉVISION

Le conseil d'administration propose de renouveler le mandat de la société PricewaterhouseCoopers SA à Lausanne (Pully), en tant qu'organe de révision pour une nouvelle durée d'un an. _____

Le président rappelle que, sur ce point, le droit de vote s'exerce proportionnellement à la valeur nominale de toutes les actions, qu'elles soient au porteur ou nominatives. _____

Après mise en délibération, PricewaterhouseCoopers SA à Lausanne (Pully) est réélue en tant qu'organe de révision pour une période d'une année avec les résultats suivants : _____

• suffrages exprimés valables : _____	269'537'150
• majorité absolue : _____	134'768'576
• acceptation : _____	268'429'580
• refus : _____	118'820
• abstention : _____	988'750

6. L'ARTICLE 7 ALINÉA 1 DES STATUTS – CAPITAL AUTORISÉ

Le Conseil d'administration propose de renouveler pour une durée de deux ans, à compter de l'assemblée générale ordinaire 2012, l'autorisation qui lui avait été accordée d'émettre un capital autorisé d'un montant maximum de CHF 40'881'640. _____

L'article 7 alinéa 1 des statuts est dès lors modifié comme suit : _____

Article 7 al. 1 – Capital autorisé _____ (texte en vigueur jusqu'au 4 mai 2012) _____	Article 7 al. 1 – Capital autorisé _____ (texte proposé) _____
Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital-actions en une ou plusieurs étapes, jusqu'au 4 mai 2012, d'un maximum de Fr. 40'881'640.- par l'émission de 3'768'164 actions au porteur d'une valeur nominale de Fr. 10.- et de 3'200'000 actions nominatives d'une valeur nominale de Fr. 1.- à libérer entièrement. _____	Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital-actions en une ou plusieurs étapes, jusqu'au 15 mai 2014, d'un maximum de Fr. 40'881'640.- par l'émission de 3'768'164 actions au porteur d'une valeur nominale de Fr. 10.- et de 3'200'000 actions nominatives d'une valeur nominale de Fr. 1.- à libérer entièrement. _____

Le président rappelle que, sur ce point de l'ordre du jour, une décision de l'assemblée générale recueillant au moins les deux tiers des voix attribuées aux actions représentées et la majorité absolue des valeurs nominales représentées est nécessaire. _____

Après mise en délibération, cette proposition est acceptée avec les résultats suivants : _____

<i>Nombre de voix</i> : _____	
• suffrages exprimés valables : _____	68'424'919
• majorité qualifiée (2/3) : _____	45'616'613
• acceptation : _____	67'084'297
• refus : _____	1'321'716
• abstention : _____	18'906
<i>Valeurs nominales</i> : _____	
• suffrages exprimés valables : _____	267'549'190
• majorité absolue des valeurs nominales : _____	133'774'596
• acceptation : _____	254'142'970
• refus : _____	13'217'160
• abstention : _____	189'060

7. ÉPURATION DES STATUTS

Conformément à l'article 628, alinéa 4, du Code des Obligations, le conseil d'administration propose de supprimer l'article 7bis des statuts relatif aux reprises de biens intervenues en 2001 dans le cadre de deux augmentations successives du capital-actions. _____

Après mise en délibération, la proposition du conseil d'administration est acceptée avec les résultats suivants : _____

• suffrages exprimés valables : _____	68'621'800
• majorité absolue : _____	34'310'901
• acceptation : _____	68'601'929
• refus : _____	6'595
• abstention : _____	13'276

Un exemplaire des nouveaux statuts, muni de la signature du président et du secrétaire, demeurera ci-annexé (*annexe 1*). _____

8. DIVERS

Le président donne la parole à l'assemblée et répond aux questions. _____

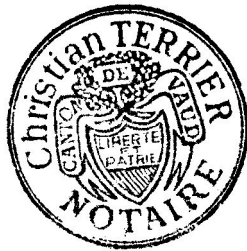
Sans autre objet à l'ordre du jour, le président clôt l'assemblée à 16.05 heures. —

Le notaire soussigné a assisté à l'assemblée dans son intégralité. _____

DONT ACTE fait et passé à Lausanne, ce QUINZE MAI DEUX MILLE DOUZE. Après lecture par le notaire en présence du bureau de l'assemblée et approbation, le président et les scrutateurs ont signé avec le notaire. _____

La minute est signée par : André Kudelski – André Jeanneret-Grosjean – Michel Monod – Christian Terrier, not. _____

Copie libre de l'acte signé établie par :



Christian Terrier